



Séance du 5 mai 2015

Nombres de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

L'an deux mil quinze, le cinq mai à vingt heures quinze le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger GARNIER, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 28 avril 2015. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 avril 2015.

Présents : MM GARNIER Roger, CHEVRIER Eric, GOUGEON Léandre, MORIN Alain, LEBLANC Stéphanie, GUÉDÉ Philippe, MAINGARD Dominique, MOTTIN Emmanuelle, BABIN Laurent, SONNET Anne formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : MILLE Julie

A été nommée secrétaire : Emmanuelle MOTTIN

Adoption du PV de la séance du 14 avril 2015 : Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 avril 2015 est adopté en l'état à l'unanimité des membres présents.

D2015-05-01

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG DE MONTREUIL – CHOIX D'UN BUREAU D'ETUDE

Monsieur le maire présente aux conseillers municipaux les propositions reçues dans le cadre de la consultation des entreprises pour l'aménagement du bourg de Montreuil.

Il informe d'autre part d'un accord conclu avec Madame Claire FOISNEAU, propriétaire des parcelles ZH n° 37 et ZN n° 22. Aucun aménagement ne pourra se faire sans l'acquisition d'une superficie évaluée à 200 à 230 mètres carré jouxtant le mur de l'école ainsi qu'un échange permettant l'aménagement de l'entrée de bourg et plus précisément la création d'un parking pour l'école.

La décision finale ne sera prise que lorsque l'esquisse du bureau d'étude retenu aura été validée.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des différentes offres et après délibération,

DECIDE à l'unanimité, de retenir l'offre de l'Entreprise TECAM de Fougères pour un montant global de 14 785.00 € H.T

DESIGNE les personnes suivantes comme membres du comité de suivi :

- M. Roger GARNIER
- M. Eric CHEVRIER
- M. Alain MORIN
- Mme Anne SONNET

Monsieur le maire propose que chacun réfléchisse en observant éventuellement lors de déplacement les réalisations de d'autres collectivités et fasse remonter au comité de suivi toute observation.

AUTORISE monsieur le maire à signer les documents relatifs à la présente décision et le charge des démarches afférentes.

D2015-05-02

TRAVAUX AMÉNAGEMENT ESPACE DETENTE PRÈS DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des devis concernant la réalisation d'un terrain de boules.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et après délibération,

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise BONNEAU-TRAHAY comprenant le terrassement, la maçonnerie, la fourniture et mise en place d'un bidim, de tout-venant, de roc pourri et de rondins pour un montant de 4 437.32 € H.T.

PROPOSE la création d'un muret qui servirait de séparation et de banc

PROPOSE de contacter une entreprise de Saint-Baudelle qui propose une structure de jeu évolutive ainsi que la commune d'Evron qui semble louer des jeux afin de connaître leurs conditions.

CHARGE monsieur le maire des démarches afférentes.

D2015-05-03

SCHÉMA DE MUTUALISATION

Monsieur le maire informe que le schéma de mutualisation de la CCHL a été soumis à l'avis du conseil communautaire et validé par ce dernier en décembre 2014.

Il indique que les conseils municipaux peuvent se prononcer dans les trois mois suivant son transfert à chaque collectivité.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré,

VALIDE les orientations pour 2015 telles-que présentées dans le schéma de mutualisation avec les priorités suivantes :

- les groupements de commande
- la gestion des remplacements de personnels
- la mise en commun d'équipements.

DÉCIDE de revoir ultérieurement pour les années suivantes la position de la commune

CHARGE monsieur le maire des démarches afférentes.

AUBERGE DE POULAY – FINANCEMENT DU TRANSFERT A LA COMMUNE

Monsieur le maire rappelle que lors de la précédente séance il avait été décidé de fixer un nouveau rendez-vous avec monsieur Patrick SOUTIF, président de la CCHL, afin de préciser les modalités de transfert de l'auberge à la commune à la date du 1^{er} avril 2015.

Il donne compte rendu de l'entretien qui s'est tenu le 27 avril 2015 en sa présence ainsi que celle de Patrick SOUTIF, Eric CHEVRIER, Léandre GOUGEON, David POIRRIER, Sylvie GALLIENNE, Béatrice VERAQUIN et Christophe ARNÉ

Il présente les deux options financières envisageables pour la reprise de l'auberge :

- soit reprise du montant net de l'actif, (montant des travaux, déductions faites des subventions DDR et CTU obtenues par la CCHL) pour un montant de 146 005 €. La commune devra dans ce cas trouver un financement auprès d'un établissement bancaire.

- soit reprise de l'emprunt en cours pour un montant de 126 350 € (capital restant dû au 30/06/2015). Dans ce cas, reprise de l'emprunt actuel au taux de 5.30 % qui pourrait être renégocié à 4.30 % (+ frais de renégociation : 1 200 €).

Monsieur le maire informe avoir consulté des banques afin de connaître leurs conditions. Toutes n'ont à ce jour pas répondu. Il propose donc de reporter la décision lors de la prochaine séance.

TRAVAUX A PROGRAMMER

VOIRIE : Voir avec l'entreprise BARBIER pour travaux d'empierrement sur le CR n° 43 (chemin du karting) ainsi que travaux pour affaissement de la VC n°5 (voie communale dite de la Talbotière).

EGLISE DE MONTREUIL : Demande que la partie gauche de l'église soit refaite de la même façon que la partie droite (joints refaits en sous bassement des fenêtres).

LOGEMENT LOCATIF (77 rue du soleil levant) : Nettoyage du pignon

ECOLE LUCIE AUBRAC

Messieurs Roger GARNIER et Alain MORIN font une restitution aux membres du conseil municipal du conseil d'école qui s'est tenu le 30 avril 2015. Il est exposé l'éventualité de faire commencer les enfants à 8 h 45 au lieu de 9 heures à la rentrée 2015/2016 afin de résoudre, en outre, un problème de créneau de pause méridienne et de surveillance des enfants sur ce même temps. Les différents encadrants doivent être consultés afin de tenir compte des contraintes de chacun et d'évaluer la faisabilité de cette option.

T.A.P : Cédric MOUSNIER de la chorale « les Epinglé(e)s et Emmanuelle MOTTIN interviendront le 18 mai 2015 pour une activité expression corporelle / chant avec les enfants.

DIVERS

- ☞ Rappel : Eric CHEVRIER est le référent ERDF en cas d'incident majeur sur la commune (exemple d'une coupure généralisée de courant)
- ☞ RDV avec M. Serge BRUNET du SDEGM lundi 11 mai 2015 à 14 heures
- ☞ Réunion à programmer avec le bureau d'étude TECAM et M. MALENFANT : vendredi 22 mai 2015 à 14 heures
- ☞ Prochaine réunion du conseil municipal : mercredi 17 juin 2015 à 20h00

EMARGEMENTS :

GARNIER Roger	CHEVRIER Eric	GOUGEON Léandre
MORIN Alain	LEBLANC Stéphanie	GUÉDÉ Philippe
MAINGARD Dominique	MOTTIN Emmanuelle	BABIN Laurent
MILLE Julie Absente excusée	SONNET Anne	

